

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 10 novembre 2014

Présents :

Franck RAYNAL - Éric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Jérémie LANDREAU - Nathalie MAGNIER - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Naji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Fatiha BOUAKKAOUI - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Gladys THIEBAULT - Pierrick LAGARRIGUE - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Laurence MENEZO - Caroline VION - Karine PERES - Benoît RAUTUREAU - Marie-Céline LAFARIE - Maxime MARROT - Stéphanie JUILLARD - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Philippe DESPUJOLS - Jean-Louis HAURIE - Dominique DUMONT - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Samira EL KHADIR - Betty DESPAGNE

Absents ayant donné procuration :

Benoît GRANGE	procuration à	Benoît RAUTUREAU
Zeineb LOUNICI	procuration à	Patricia GAU
Charles ZAITER	procuration à	Jean-Louis HAURIE

Secrétaire de séance : Marie-Céline LAFARIE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du lundi 29 septembre 2014

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2014 360 : Agenda 21 – Rapport annuel d'information en matière de Développement Durable

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport annuel en matière de développement durable.

aff n°DEL2014 361 : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Composition

Le Conseil Municipal approuve la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la manière suivante :

- le Maire ou son représentant,
- 5 membres élus au sein du Conseil Municipal à la représentation proportionnelle,
- 6 personnes nommées par l'assemblée délibérante, représentant les syndicats de quartiers, les associations de parents d'élèves, les associations sportives ou culturelles, le Club des entreprises et les associations de Consommateurs.
- désigne les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivants :

5 membres du Conseil Municipal et 5 suppléants, à la représentation proportionnelle

Titulaires :	Gladys THIEBAULT	Suppléants :	Guy BENEYTOU
	Jérémy LANDREAU		Caroline VION
	Laurent DESPLAT		Didier BROUSSARD
	Maxime MARROT		Jean-Luc BOSC
	Didier SARRAT		Dany DEBAULIEU

1 représentant et 1 suppléant des associations et syndicats de quartier, désignés par la Maison des Associations :

Titulaire : **Jean-Claude JUZAN** Suppléant : **Sylvie BRIDIER**

1 représentant et 1 suppléant désignés par le Club des Entreprises de Pessac :

Titulaire : **Alexandre CHARIERE** Suppléant : **Pierre-Jean THIBAUT**

1 représentant et 1 suppléant des associations sportives, désignés par l'Office Municipal de Sports :

Titulaire : **Jean-Baptiste CASENAVE** Suppléant : **Bernard ROUZOUL**

2 représentants et 2 suppléants des groupements de Parents d'Elèves :

Titulaires : **Agnès HENRIOT** Suppléants : **Jean-Louis GALLIS**
Émeric LACROIX **Benoît MALINGE**

1 représentant et 1 suppléant des Associations Départementales de Consommateurs :

Titulaire : **Jean-Louis BASTARD** Suppléant : **Hélène DUQUEYROUX**

- charge Monsieur le Maire de saisir pour avis cette commission sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière ou de partenariat.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Mme Laure CURVALE

aff n°DEL2014_362 : SEM AGIR - Désignation d'un représentant de la commune à l'Assemblée Générale des actionnaires

Le Conseil Municipal désigne **M. Jean-François BOLZEC** pour représenter la Commune de Pessac à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SEM AGIR.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Mmes Dany DEBAULIEU, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE et MM. Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAÏTER

aff n°DEL2014_363 : Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2015

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du débat d'orientation budgétaire pour 2015 et de la tenue des débats qui ont suivis cette présentation.

aff n°DEL2014_364 : Exercice 2014 - Répartition n°5 des crédits de subventions

Le Conseil Municipal procède à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau joint en annexe à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014_365 : Adhésions de la Ville de Pessac à diverses associations - Cotisations

Le Conseil Municipal :

- approuve les adhésions aux différentes associations conformément au tableau annexé à la délibération
- autorise le versement des cotisations,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à ces adhésions

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Mmes Dany DEBAULIEU, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE et MM. Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER

aff n°DEL2014_366 : Convention de groupement de commandes pour la passation de marchés pour l'équipement et la maintenance d'un parc de photocopieurs

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes à conclure entre la Ville de Pessac et le CCAS de Pessac,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014_367 : Nettoyage des établissements à vocation culturelle, associative et sportive de la Ville de Pessac - Avenants n°1 aux marchés 10096A, 10109, 10096C, 10096D, 10096E et avenant n° 2 au marché 10096F

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants n°1 aux marchés 10096A, 10109, 10096C, 10096D, 10096E et l'avenant n°2 au marché 10096F avec les sociétés Groupe APR et ATMOS PROPLETE.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014_368 : Organisation des transports périscolaires desservant les accueils de loisirs pessacais - Avenants n°1 au marché 14032A et au marché 14032B

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à conclure les avenants n°1 aux marchés 14032A et 14032B avec la Société KEOLIS GIRONDE.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014_369 : Indemnités de conseil du Trésorier Payeur de Pessac

Le Conseil Municipal approuve le versement de l'indemnité de conseil au taux maximum à Monsieur Philippe LE BRUMANT, Trésorier Payeur municipal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014_370 : Convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ville de Pessac et l'association Territoires et Innovation Sociale (ATIS)

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention pluri-annuelle d'objectifs entre la Ville de Pessac et ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale) pour la période 2014/2016,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,
- autorise le versement à ATIS d'une subvention de 25 000 € au titre de l'exercice 2014,
- désigne **Madame Sylvie TRAUTMANN** comme représentante titulaire de la ville de Pessac à l'assemblée générale d'ATIS et **Monsieur Jean-Luc BOSC** comme représentant suppléant.

La délibération est adoptée à la majorité.

Contre : Mmes Dany DEBAULIEU, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE et MM. Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER

aff n°DEL2014 371 : Cité des Métiers - Dénomination d'une voie nouvelle

Le Conseil Municipal décide de dénommer cette voie : allée Alice HELIODORE GALLIENNE.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014 372 : Subvention à l'Agence d'Urbanisme (a'urba) en application de la convention cadre de 2002

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention annuelle déterminant la subvention allouée et l'échéancier correspondant,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,
- approuve le versement de la subvention de 20 000 € et le programme d'études.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014 373 : Construction du Complexe sportif de Bellegrave - Lancement de l'opération - Concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse - Appel à candidatures - Composition du jury

Le Conseil Municipal :

- approuve le lancement de l'opération de construction du complexe sportif de Bellegrave.
- autorise le lancement du concours de maîtrise d'œuvre.
- désigne les membres titulaires et, en cas d'empêchement, les membres suppléants pour siéger au jury élus à l'unanimité des suffrages exprimés moins une abstention de Madame CURVALE :

Monsieur le Maire, ou son représentant, Président

Membres titulaires :

- **Éric MARTIN**
- **Jérémy LANDREAU**
- **Jean-Luc BOSC**
- **Jean-Pierre BERTHOMIEUX**
- **Didier SARRAT**

Membres suppléants :

- **Nathalie MAGNIER**
- **Aurélié DI CAMILLO**
- **Pierrick LAGARRIGUE**
- **Laurent DESPLAT**
- **Betty DESPAGNE**

- autorise Monsieur le Maire à indemniser les maîtres d'œuvre qui participeront aux délibérations du jury sur la base d'un forfait de 350 € HT pour la demi-journée plus les indemnités kilométriques limitées à la région Aquitaine.
- autorise Monsieur le Maire à allouer des primes aux candidats conformément aux propositions qui lui seront faites par le jury. Le montant de ces primes est fixé à 42 000 € HT par candidat retenu.
- autorise Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours de la CUB et l'ensemble des subventions auxquelles la Ville peut prétendre pour ce projet auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), du Conseil Régional, du Conseil Général et de tout autre organisme
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : Mmes Dany DEBAULIEU, Dominique DUMONT, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE et MM. Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER

Contre : Mme Laure CURVALE

aff n°DEL2014 374 : Convention cadre avec les associations intervenant dans le cadre des Ateliers Éducatifs

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de convention cadre d'engagement des associations pour les Ateliers Éducatifs 2014/2015
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ensemble des associations qui participent aux Ateliers Éducatifs.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014 375 : Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Patronage des Écoles Laïques de Pessac (PELP)

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'association Patronage des Écoles Laïques de Pessac dont le projet est joint à la présente délibération.
- attribue une subvention d'un montant de 86 170 € pour l'activité de l'association dans le cadre des Ateliers Éducatifs mis en place dans les écoles de Pessac,
- autorise Monsieur le Maire à procéder à la résiliation pour motif d'intérêt général de la convention du 31 janvier 2013 avec l'association Patronage des Écoles Laïques de Pessac relative aux activités périscolaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014 376 : Convention d'objectifs et de financement de l'aide spécifique rythmes éducatifs avec la CAF de la Gironde

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de convention proposé par la CAF de la Gironde relative à l'aide spécifique rythmes éducatifs,
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2014 377 : Convention d'objectifs et de financement des accueils de loisirs sans hébergements avec la CAF de la Gironde

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financements des accueils de loisirs sans hébergement de la commune.
- déclare que les recettes seront imputées au budget municipal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 23h30.